Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine

Herausgeber: Schweizer Heimatschutz

Band: 58 (1963)

Heft: 2-fr

Vereinsnachrichten: Rapport sur la situation et l'activité de la Ligue suisse de sauvegarde

du patrimoine national en 1962

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Rapport sur la situation et l'activité de la Ligue suisse de sauvegarde du patrimoine national en 1962

ont marqué pour nous l'année 1962: la protection des sites, de par la volonté populaire, a fait son entrée dans la Constitution fédérale en tant que devoir national; et la Ligue du patrimoine s'est donné un nouveau président. Nous reviendrons sur ces deux événe-

1. Effectifs. Voyons tout d'abord de près, comme à l'ordinaire, le « mouvement de population » au sein de la Ligue du patrimoine. On enregistre à nouveau une progression. Le nombre de nos membres a passé de 9413 à 9598, soit 185 de plus. 274 adhésions contrebalancent 89 départs, dus à des décès, aux circonstances, ou au mécontentement suscité par telle action ou telle abstention de la Ligue (ces démissions causées par une mauvaise humeur passagère sont heureusement fort rares). Si réjouissantes qu'elles soient, les adhésions pourraient et devraient être plus nombreuses, ainsi que le prouve le succès des sections qui se montrent dynamiques dans le recrutement. Sur ce point, Soleure vient de nouveau en tête. Cette section nous avait amené 177 nouveaux membres en 1961: elle a encore grossi ses rangs de 118 adhérents. En Suisse centrale également, la progression de l'année précédente s'est poursuivie; on y enregistre 42 nouvelles adhésions.

Le Comité central ayant décidé de vouer une plus grande attention au recrutement des membres, il peut être intéressant de montrer ici comment se répartissent dans le pays les membres de la Ligue (par mille habitants, à fin 1962):

Appen	zell	R	E								4,9
Glaris		2									4,3
Genève	2										2,9
Grison	s (I	Eng	gad	ine	e in	clı	ise))	1.00		2,7
Schaff	nou	ise									2,7
Thurgo	vie	2									2,7
Soleure	2										2,4
Bâle-V											2,3
Neuch											1,9
Berne											1,7
Saint-C											1,7
Zurich											1,7
Fribou	rg	(G	ruy	ère	cc	m	oris	se)			1,6
Argovi											1,5
Bâle-C	am	pa	gne								1,4
Valais	(H	au	t et	Ba	as)			•			1,4
Suisse	cen	itra	ale								1,3
Tessin											1,1
Vaud											0,7

On sera sans doute étonné de trouver les vertes campagnes appenzelloises en tête de puis pour le Spöl; la tempête secoua la Ligue

Deux faits particulièrement importants ce classement. L'action d'Otto Tobler, qui fut très longtemps président et qui faisait des démarches personnelles auprès de toutes les personnalités appenzelloises pour les amener parmi nous, se fait encore sentir; ç'a été l'œuvre de sa vie.

> Parmi les sections romandes, la populeuse Genève est au premier rang avec 2,9 %. La Société d'art public a pris au cours des années une place importante dans la vie culturelle de la cité. Le souvenir de Michel Monnier, qui non seulement recruta de nombreux membres pour la section genevoise, mais lui légua une partie de sa fortune, doit être évoqué ici avec respect.

> Les conclusions à tirer des chiffres susindiqués sont évidentes. Même en tenant compte du fait que les circonstances ne sont pas les mêmes partout, on distingue nettement où les terrains de chasse sont mal exploités. Il y a de grands écarts que les diverses conditions économiques ne suffisent pas à expliquer. Si l'on établissait un classement d'après le montant des impôts pour la défense nationale par têtes d'habitants, il serait complètement différent du nôtre. Par exemple, Appenzell R.-E. se trouverait au 18me rang! Nous sera-t-il permis d'être plus clair encore? Là où, depuis des années, des comités dynamiques et entreprenants sont à l'œuvre, les membres sont en nombre réjouissant; mais là où l'on se contente de ce qu'on a, et parce que la mort décime peu peu les rangs, on recule lentement mais sûrement.

Dans l'ensemble, toutefois, nous nous approchons doucement des dix mille, et si l'on accomplit un vigoureux effort dans toutes les sections, ce chiffre sera atteint en 1963, ou au plus tard en 1964.

2. Assemblée générale et changement de président. L'assemblée générale a eu lieu les 28 et 29 avril à Berne, puis dans le verdoyant Emmental. Nous avons dit dans la Revue tout ce qu'il y avait à dire de ces importantes journées; bornons-nous ici à l'essentiel:

Dans la belle salle de l'hôtel de ville de Berne, nous avons pris congé de notre président, M. Erwin Burckhardt, de Saint-Gall. Dix ans auparavant, aux heures fastes où l'on faisait don au peuple suisse des îles de Brissago, il avait pris le sceptre des mains de son éminent prédécesseur, Gerhard Boerlin. Le ciel paraissait alors au beau fixe; la toute jeune institution de l'Ecu d'or ouvrait à l'activité du «Heimatschutz » de souriantes perspectives. Mais bientôt l'horizon s'assombrit: ce furent d'abord les luttes pour Rheinau,

suisse pour la protection de la nature, qui section fribourgeoise, qui dans la lutte pour semblait si solidement assise, jusqu'en ses la sauvegarde du vieux Fribourg s'est fondements. Grâce à la sûreté de son juge- montré, parmi nos présidents de sections, ment et à sa fidélité à nos principes, à sa l'un des plus ardents défenseurs de notre connaissance des hommes et à son sens de idéal. l'art du possible, notre président sut conduire la barque de la Ligue du patrimoine à travers les écueils de ces pénibles années, et maintenir la liaison avec la Protection de la nature en dépit de toutes nos divergences, lorsqu'il s'agissait, pour la vente de l'Ecu d'or, de présenter devant le peuple suisse un front uni. A quel point cette largeur de vues nous a été profitable, nous le constatons aujourd'hui où la Ligue pour la nature a recouvré la pleine confiance du public et où nous marchons côte à côte - mieux: liés par des attaches personnelles – dans la poursuite d'objectifs communs. Mais d'autres œuvres encore, et fort importantes, nous rappelleront durablement l'action de ce président à la fois éminent et apprécié: la restauration de Werdenberg, par exemple, dans son canton d'origine, et tant de belles et bonnes choses qui ont été réalisées, au cours de ces dix ans, sous sa direction.

Avec une belle unanimité, l'assemblée générale a élu un nouveau président en la personne de M. Ariste Rollier, procureur général, jusqu'alors président de la section bernoise. Il ne tient naturellement pas à ce que nous lui tressions ici par avance des couronnes, mais il permettra bien à ses proches collaborateurs de constater qu'avec une juvénile énergie et une ardeur infatigable, il a commencé d'appliquer le programme de travail qu'il avait esquissé à l'assemblée générale, puis formulé dans la Revue. Nous reviendrons tout à l'heure sur les premiers fruits de son action.

3. Autres changements au Comité central. Trois membres nous ont été enlevés par la mort: Karl Ritzler, ancien ingénieur forestier, Zurich; l'architecte Friedrich Hess, professeur et Dr h. c., Zurich; et Jacob Speich, architecte, Glaris, président de la section glaronaise. Nous avons honoré la mémoire de ces hommes remarquables, et loué leurs services, dans la Revue; redisons ici notre reconnaissance pour tout ce qu'ils ont fait en faveur de la Ligue du patrimoine national.

Est entré au Comité central: M. Henri Gremaud, de Bulle, successeur du vice-président Henri Naef (à la retraite pour raison de santé) à la direction du Musée gruérien. La représentation de notre puissante section bernoise au Comité central a aussi changé; son nouveau président, M. Peter Arbenz, architecte à Muri, y est entré d'office. M. Hans Laué, rédacteur à Berne, a été élu en tant que conseiller de presse. Le Comité s'est donné un nouveau vice-président en la per- précédent (« Patrie à l'encan », lotissement sonne de Me Jacques Remy, président de la du Plateau), s'est poursuivie durant l'année

- 4. Le secrétariat général, au « Heimethuus » à Zurich, a expédié les affaires courantes, «téléguidé» par le nouveau président; a organisé la vente de l'Ecu d'or et la collecte auprès des milieux économiques; et préparé les décisions sur les nombreuses demandes de subsides par des examens approfondis et des compléments d'informations. La Revue aussi est rédigée au « Heimethuus ». Un changement est d'ailleurs survenu dans le cercle de ses collaborateurs, lorsque Mlle Louise Witzig, bras droit du secrétaire général, a pris une demi-retraite à la fin de l'année. Elle continue à tenir le procès-verbal des séances du Comité central, tâche souvent fort ardue, mais qu'elle accomplit avec maestria. Pour les très grands services qu'elle a rendus à la Ligue du patrimoine, nous devons à Louise Witzig l'expression publique de notre reconnaissance.
- 5. Revue «Heimatschutz». Une fois de plus, en raison de la hausse des prix et de l'insuffisance des cotisations, nous n'avons pu publier que trois fascicules. Mais ils devaient traiter des sujets si importants et si vastes, que dans des fascicules ordinaires de 32 pages les textes eussent été beaucoup trop comprimés et, dès lors, peu convaincants. Si bien que ces trois numéros, au lieu de totaliser 96 pages, en ont contenu 128, et que nos chers lecteurs en ont eu, une fois encore, beaucoup plus que pour leur argent! L'adaptation des cotisations à l'augmentation des frais, que nous proposons, permettra pour longtemps, nous l'espérons, d'en revenir au rythme de 4 fascicules par année. Les problèmes qui valent d'être étudiés, et les faits réjouissants ou attristants qui méritent d'être présentés à nos lecteurs par la plume et par l'image, ne manqueront pas!

A côté des numéros en allemand ont paru comme d'habitude des numéros en français. Les principaux sujets traités sont les mêmes; mais les éditions en français contiennent en outre des textes concernant des problèmes particuliers à la Suisse romande. La revue «Il nostro Paese», publiée quatre fois par an au Tessin, et qui sert d'organe commun aux défenseurs du patrimoine, de la nature et des oiseaux, a bénéficié comme à l'ordinaire d'une subvention de 1000 fr. de la part de notre caisse centrale.

- 6. Bureau technique. Le chef de notre Bureau technique, l'architecte Max Kopp, nous communique ce qui suit:
- «L'évolution décrite dans notre rapport

écoulée. Elle s'est même encore amplifiée. Cette importante œuvre commune des Ligues Les changements déjà signalés en 1961 dans du patrimoine et de la nature et du Club l'agriculture, où les exploitations se mécani- alpin suisse a trouvé provisoirement son tersent de plus en plus, mettent en question me au cours de l'année écoulée. L'inventaire l'architecture traditionnelle des fermes, des comprend actuellement 106 objets, soigneugranges et des étables. La technique l'em- sement examinés et choisis, qui doivent à porte. Aussi, dans ce secteur où tout sem- l'avenir être placés sous la protection de la blait fixé pour longtemps, et là comme ail- Confédération. Un recueil, soumis pour raleurs, toutes les expériences deviennent pos- tification aux comités des trois organisations, sibles.

tion est cause de nouvelles difficultés. En qui les menace déjà ou pourrait les menacer effet, la totale incertitude où se trouvent les dans l'avenir, et des mesures de protection solliciteurs sur ce qui est rationnel, beau et à prendre. Chaque objet figure sur une carte conforme à notre temps, l'oblige à se déter- géographique, établie dans ses grandes liminer seul, d'après ses impressions et ses ex- gnes. La procédure de ratification a suscité de périences personnelles. Cela lui vaut aussi, nouvelles demandes et propositions pour plus que par le passé, des divergences de l'inventaire. Elles ont été examinées par la vues, aussi bien avec les modernistes qu'avec commission, dont les décisions figurent dans les traditionalistes.

Voici deux exemples d'intérêt général de l'activité du Bureau technique:

Routes nationales. La commission du plan de la route nationale de la rive gauche du lac des Quatre-Cantons, dont le conseiller technique du «Heimatschutz» fait partie, a terminé son travail, pour l'essentiel, à fin 1962. Le tracé a été fixé de telle sorte qu'il ne touche ni à la maison du « Treib », ni au Rutli, ni aux parois de rochers du « Teufelsmünster». Les principaux vœux de la Ligue du patrimoine, formulés à l'occasion de l'assemblée générale de Seelisberg, sont ainsi réalisés. Un tunnel de 4 km passera sous le Seelisberg. Comme on peut s'attendre à ce que la construction de cette route suscite l'implantation d'une masse de maisons de vacances, le conseiller technique de la Ligue a suggéré dans le rapport final de la commission que le gouvernement cantonal établisse un plan d'aménagement, avec une zone résidentielle strictement délimitée.

demande de la section de Suisse centrale et compte dans la prochaine législation d'apen collaboration avec elle. Les grands vergers qui s'étendent au sud du vieux bourg de Schwytz sont menacés par le lotissement. Par deux fois déjà, des plans de zonage ont nouvelles à ce sujet dans le prochain rapété repoussés en scrutin populaire. Les autorités n'encourent donc aucun reproche. Elles ont rejeté il y a deux ans un projet de grand immeuble commercial. Le conseiller technique de la Ligue avait alors proposé une meilleure solution, dont s'est inspiré un nouveau projet. Mais celui-ci, pour des raisons d'architecture, ne donne pas non plus satisfaction. Le conseiller technique a donné à la 1964 à Lausanne en compagnie d'organiscommune de Schwytz de nouvelles directives. Les suites de cette affaire feront l'objet d'un prochain rapport.»

naturels d'importance nationale à protéger. linguistique a expédié 405 affaires au cours

contient la description des paysages et monu-Pour le conseiller technique, cette situa- ments naturels retenus, avec mention de ce un rapport complémentaire.

> La tâche de la commission est ainsi provisoirement achevée. Le 4 mai 1963 - nous sortons ici du cadre de ce rapport 1962 l'inventaire a été unanimement approuvé par les comités réunis des trois associations. La commission de l'inventaire s'est reconstituée, avec les mêmes membres et le même président (M. H. Schmassmann, de Liestal), en se donnant cette fois une mission durable: examiner toutes les demandes de nouvelles inscriptions de sites naturels dans l'inventaire, faire rapport et propositions aux comités des trois associations. Elle devra en outre avoir l'œil sur les sites et monuments naturels portés à l'inventaire, et, si d'autres mesures s'imposent, formuler les propositions adéquates. Au président et aux membres de la commission, notamment à M. Léopold Gautier, représentant de la Suisse romande, qui ont offert leurs services pour cet important travail, va toute notre reconnaissance.

L'inventaire va donc être transmis aux Commune de Schwytz. Expertise faite à la autorités, afin qu'elles puissent en tenir plication découlant du nouvel article constitutionnel sur la protection des sites. Nous espérons pouvoir vous donner d'heureuses

> 8 Patois alémaniques. Le professeur J. M. Bächtold, secrétaire de notre section patoisante, le « Bund Schwyzertütsch », nous présente le rapport suivant:

«La Ligue des patois alémaniques a décidé de participer à l'Exposition nationale mes analogues, réunis dans un groupe spécial. Elle travaille sans relâche à vivifier les dialectes dans les diverses parties du pays; tantôt elle suscite des adhésions, tan-7. Inventaire des paysages et monuments tôt elle prêche dans le désert. Son office tion patoisante est lui aussi le très bienvenu. du Ciné-journal. Par tous ces moyens, le public est informé du travail de la Ligue des patois alémaniques. »

9. Service de presse et de propagande. Ce service, très important pour la diffusion et le renforcement des idées du «Heimatschutz» est (pour ce qui concerne la Suisse alémanique) en mains de M. W. Zeller, à Zurich, qui nous communique ce qui suit:

«La presse nous a été largement ouverte pour la campagne qui a précédé le scrutin fédéral sur la protection des sites. Et lorsqu'on apprit que le thème de l'Ecu d'or serait la protection de la vallée de la Reuss, cela suscita un nouvel intérêt. De 148 envois d'articles originaux ou de photos légendées en 1961, nous avons passé à 155 en 1962, représentant un total de 10 178 900 exemplaires. D'autre part, 82 de nos reportages et articles ont paru en cours d'année (sans frais pour la Ligue) dans divers journaux.

Le fait que tout le matériel photographique (à l'exception de quelques photos d'animaux) provient de la collection du rappord'épargner des frais souvent élevés, et de mettre à la disposition de la Ligue un matériel intéressant. Dans la presse tessinoise et romande, une bonne partie aussi des illustrations provient de notre collection.

L'auteur de ces lignes s'est également chargé de toute la documentation photographique, en noir et blanc et en couleurs, pour l'inventaire des sites naturels d'importance nationale; ce qui a été pour lui un travail harassant. 1250 photos et 450 diapositives ont été tirées; la moitié de ces dernières ont été cédées au prix coûtant à la Ligue suisse pour la protection de la nature, dont les archives photographiques avaient un urgent besoin de rajeunissement.

Nous entretenons d'excellentes relations cesse grandissante, nous attirons l'attention suivants ont été faits:

de l'année. Il envoie chaque mois à «L'Echo», des cinéastes sur les objets « Heimatschutz »; journal des Suisses à l'étranger, une chroni- un film est actuellement en montage, qui que du patois; il rédige des articles pour le montrera les divers aspects de notre activité. Service de presse suisse, qui va même dans Par exemple, le restaurateur de l'église mildes journaux étrangers. Il rédige aussi les lénaire de St-Georges, à Rhäzüns, a été filmé deux pages réservées au patois dans la revue non seulement dans ce sanctuaire grison, « Heimatschutz », grâce auxquelles les lec- mais aussi dans son atelier, travaillant à la teurs sont régulièrement informés des ques- rénovation de statuettes d'autel de 1525; on tions concernant les patois, et des nouvelles a filmé aussi le grand toit de chaume de Mupublications de la littérature patoisante (la hen, etc. Beaucoup de choses, en ce domaine, composition typographique de ces deux pa- seront réalisées en 1963. Cette propagande ges sert à l'impression de tirages à part qui nous est précieuse non seulement parce sont distribués à nos membres). Le service qu'elle ne nous coûte rien, mais aussi parce ainsi rendu par le « Heimatschutz » à sa sec- qu'elle atteint environ 600 000 spectateurs

> La collection de nos clichés en couleurs s'enrichit régulièrement et elle est intensivement mise à profit. Il nous semble particulièrement important de montrer les réalisations pratiques du «Heimatschutz».

> 10. Vente de l'Ecu d'or. Le thème principal de la vente de 1962 a été la protection de la vallée argovienne de la Reuss. Ce choix s'est avéré heureux. La presse comme le grand public ont unanimement approuvé les projets de la Ligue pour la nature et de la Fondation pour la Reuss.

Dans l'ensemble de la Suisse, 777 177 écus ont été vendus (714 263 en 1961). Résultat magnifique, qui peut se comparer à un scrutin fédéral en faveur de la protection des sites, mais où les femmes suisses, qui aiment les enfants et le chocolat, ont heureusement le droit de vote! Bien entendu, les frais ont augmenté dans la même mesure, d'abord parce qu'aujourd'hui chaque écu nous revient à 24,5 centimes. Le bénéfice net a néanmoins passé de fr. 418 206.45 à fr. 460 118.80. Selon les accords en vigueur, la teur facilite la propagande. Cela permet répartition de ce bénéfice a été la suivante:

	fr.
Part de la Ligue du patrimoine	
national (part préalable com-	
prise)	217-717.70
Part de la Ligue suisse pour la	
protection de la nature	140 000.—
Versement au fonds commun	
des tâches d'importance na-	
tionale (dont 50 000 fr. pour	
	70.000
la Reuss)	78 000.—
Versement au fonds commun	
pour les frais courants des	
deux Ligues	24 401.10
deux Ligues	24 401.10
	460 118.80

De la part ordinaire du «Heimatschutz» avec le Ciné-journal suisse, à Genève. Pen- (140 000 fr.), 80 %, soit 112 000 fr., ont été dant deux jours entiers, un de ses opérateurs répartis entre les sections au prorata de leurs s'est mis à notre disposition pour prendre ventes respectives. Sur la somme restant des vues de la Reuss. Dans une mesure sans dans la caisse de l'Ecu d'or, les versements

A la fin de l'année, il restait dans la caisse ont été engagés pour de nouveaux objets.

forme de centaines de milliers d'écus d'or campagnes.

Remerciements. Il nous faut remercier aude l'Ecu d'or 55 058 fr. 55 – qui, depuis lors, jourd'hui les artisans de ces deux collectes, qui les ont préparées, dirigées et conduites au succès; en premier lieu le grand chef de la 11. Le « Don de l'économie ». Ainsi que nul troupe, Albert Wettstein, au « Heimethuus » ne l'ignore parmi nos membres, depuis 1960 à Zurich. De son jugement, de son énergie et nous complétons les sommes récoltées sous de sa ténacité dépend le cours de toutes les W. Zeller nous a ouvert les portes de la télévision.

Comme toutes les années, la campagne de presse au Tessin a été conduite par Camillo Valsangiacomo, et en Suisse romande par Claude Bodinier, tant à la radio que dans la presse illustrée et la presse quotidienne. Le bel écu d'or pour la Reuss, avec un paysage à l'avers et un courlis au revers, a été gravé avec art et adresse par Carl Fischer, à Herrliberg. Inutile de dire que notre très vive reconnaissance va aussi à tous ceux qui dans les cantons, districts et communes, ont dirigé la vente, ainsi qu'aux écoliers qui nous ont aidés.

12. Commission de l'Ecu d'or. Toutes les décisions de principe concernant l'Ecu d'or et sa grande réalisation de l'année ont été discutées, pour être soumises aux comités des deux Ligues, au sein de la Commission de l'Ecu d'or, dans laquelle sont entrés, à côté des représentants du « Heimatschutz » et de la Protection de la nature, trois éminents représentants des milieux économiques: MM. Ch. Aeschimann, président de la S. A. Aar-Tessin, à Olten; F. Hummler, délégué à la défense nationale, économique, à Berne; et R. Käppeli, président et administrateur-délégué du conseil d'administration de la S. A. Ciba, à Bâle. Les décisions de cette commission ont recueilli une approbation sans ré-

13. Comptes. Nous avons deux comptes distincts: les comptes ordinaires et ceux de l'Ecu d'or. Les premiers sont alimentés avant tout par les cotisations des membres, et leurs principales dépenses sont celles de la Revue et du secrétariat général. Les seconds comprennent les recettes et les dépenses de l'Ecu d'or et du Don de l'économie.

Le compte ordinaire se présente comme suit pour 1962:

Recettes			,		84	44	70.	45	
Subside d				se					
	de l'Ecu d'or en faveur de la Revue				6 000.—				90 470.45
$D\'epenses$						•			103 099.47
Excédent	de e	dép	en	ses					12 629.02

Cela n'est pas particulièrement réjouissant! Et cela montre la pressante nécessité d'adapter enfin la cotisation de membre, qui n'a pas varié depuis 1949. Si la proposition du Comité central de l'augmenter de 2 fr. est acceptée par l'assemblée générale de 1963, notre ménage sera de nouveau en ordre.

Le compte extraordinaire (Ecu d'or) se présente comme suit:

	Recettes:	
	Solde actif de 1961	21 728.85
	Part de la Ligue du patrimoine	
Ē	au produit de la vente 1962 .	217 717.70
		239 446.55
	Quote-part du don de l'économie	20 000.—
	(10 000 fr. pour la restaura-	
	tion de l'église Saint-Josse à	
	Blatten LU, et 10 000 fr. pour	
	la ferme à toit de chaume de	
	Muhen AG)	
	Recettes totales 1962	259 446.55
	Dépenses:	
	Parts des sections cantonales	
	à l'Ecu d'or 1962	112 000.—
	Subsides versés	68 888.—
	Subsides octroyés mais non	
	encore versés	23 500.—
	Total des dépenses	204 388.—
	Il restait donc au 31 décembre	
	1962 une somme de	55 058.55
	qui depuis lors a été utilisée en g	grande par-

Voici encore les principaux chiffres concernant notre état de fortune. La fortune ordinaire a diminué du montant de notre déficit, passant de 94 548 fr. 35 à 81 919 fr. 33, somme placée en valeurs pupillaires.

tie pour de nouveaux subsides.

Le compte ordinaire a été visé par les vérificateurs de comptes, MM. Hans Rudolf Sänger, à Langnau, et Ernst Kohler, à Gümligen; le compte extraordinaire a été vérifié par la fiduciaire Visura, à Zurich. Ils ont été trouvés en ordre, ce qui nous dispense ici de plus longues explications. Les membres qui désireraient y voir de plus près peuvent demander les comptes détaillés à notre secrétariat général de Zurich. Ils ont été distribués à ceux qui ont participé à l'assemblée générale de Lucerne.

Dons et legs. Mme veuve Maria Martha Trachsler-Maurer, et M. Martin Brunner, ingénieur, tous deux décédés à Zurich, ont légué chacun à la Ligue suisse du patrimoine national une somme de 1000 fr.; nous honorons leur mémoire d'une pensée de vive gratitude, et nous recommandons leur exemple à tous ceux qui, au moment de rédiger leurs dernières volontés, se demandent comment ils pourraient être utiles à leur patrie.

De son vivant, M. Robert Gass, domicilié à Zurich, a tenu à marquer le cinquantenaire de son entrée à la section zuricoise, et par là au « Heimatschutz » suisse, en faisant don à l'une et à l'autre de 1000 fr., en témoignage de satisfaction et d'encouragement.

Voilà aussi un « bon exemple » pour ceux qui ont fréquenté longtemps notre Ligue. Nous en remercions chaleureusement le do- prises, lorsque les moyens des cantons, des nateur.

important de l'année qui fait l'objet de ce rapport a été la brillante acceptation de l'article constitutionnel relatif à la protection la création de réserves naturelles et la prode la nature et à la sauvegarde du patrimoine national, par le peuple suisse. 442 559 citoyens, et tous les Etats, l'ont emporté sur un nombre de « Neinsager » pour une fois relativement modeste (116 856).

Mais ce nouvel apport à la Charte nationale n'est qu'un point de départ; une législation d'application pourra seule en éprouver la valeur. Le Conseil fédéral s'est mis à l'œuvre avec un empressement remarquable: trois jours après la décision populaire, il désignait la commission d'experts, placée comme la précédente sous la présidence du conseiller d'Etat Urs Dietschi, de Soleure; en font également partie: M. Huber, professeur de droit public à Berne, le professeur Imboden, de Bâle, des représentants de la Protection de la nature (entre autres le conseiller national Bächtold) et de l'administration, et, pour le « Heimatschutz », M. Killer, ingénieur, de Baden, et le président A. Rollier. Pour accomplir son travail, qui n'est pas facile, cette commission s'est subdivisée en trois sous-commissions. Son projet de loi doit être soumis au Conseil fédéral probablement dans le courant de mai.

Nous espérons et comptons que l'inévitable procédure de consultation sera abrégée dans toute la mesure du possible, de telle sorte que les Chambres fédérales puissent bientôt examiner le projet. Tant et aussi longtemps que la loi ne sera pas sous toit, il manquera à la Confédération, à bien des égards, la possibilité d'intervenir rapidement lorsque c'est nécessaire. Pour inciter du moins l'administration fédérale, maintenant déjà, à prendre en considération, dans le cadre de son activité propre, la protection des paysages, des sites historiques, des monuments et de la nature, conformément à l'alinéa 2 du nouvel article constitutionnel, le Conseil fédéral a envoyé en décembre une circulaire par laquelle, notamment, il habilite la commission fédérale des monuments et sites à donner de sa propre initiative, lorsque ce sera nécessaire, son avis pour l'accomplissement de cette tâche.

tional attend de la législation à venir: une perchée au sommet de la colline. Là comme sûre garantie que la Confédération, dans le ailleurs, il est arrivé ce qui arrive dans la cadre de son activité propre, tiendra le plus plupart des entreprises de restauration: une large compte des vœux des Ligues pour la chose en appelle une autre et la tâche grannature et le patrimoine, principalement en dit à mesure qu'on s'y attelle. Mais nos amis leur donnant, ainsi qu'aux associations ap- tessinois ont bon espoir de mener à bonne parentées, un droit de recours contre des fin l'œuvre prévue. - Nouveau et très imdécisions de l'administration fédérale; une portant est le projet cantonal de faire pas-

communes, des ligues et des personnes privées ne suffiront pas, mais aussi des sub-14. Tour d'horizon. L'événement le plus ventions allouées directement à notre Ligue pour soutenir sa tâche d'utilité publique; une base juridique claire et nette pour tection de sites historiques ou de monuments culturels d'importance nationale, que ce soit par voie contractuelle, ou, le cas échéant, par voie d'expropriation; enfin, une meilleure protection pour la flore et la faune

> En ce qui concerne les réalisations antérieures de l'Ecu d'or qui requièrent en permanence notre sollicitude, nous sommes en mesure de donner les informations suivan-

> Les îles de Brissago, à l'administration desquelles nous collaborons, sont devenues au cours des années l'une des plus grandes merveilles du Tessin. Les jardins ne cessent de se développer et de s'enrichir. Le nouveau directeur du Jardin botanique de Zurich, le professeur F. Markgraf (qui a succédé à l'inoubliable professeur Däniker), et la commission des Jardins botaniques tessinois qui collabore avec lui, y acclimatent régulièrement de nouvelles plantes rares des pays chauds. C'est ainsi que l'an dernier et pour la première fois en Suisse -, le lotus bleu a pu déployer ses merveilleuses corolles à la surface d'une eau que le soleil seul suffit à tempérer. - Le nombre des visiteurs reste considérable (70 000 à 80 000 par année) et permet, avec la subvention du canton, d'entretenir comme il sied le jardin et le bâtiment.

> A Werdenberg, certaines gens ont l'impression que les choses ne vont pas assez vite. Ils s'attendaient apparemment à ce que la beauté de leurs demeures ressuscitât du jour au lendemain. La petite ville rajeunit cependant petit à petit. Il est toutefois malaisé, dans le Rheintal comme partout, de trouver les maîtres d'état et la main-d'œuvre nécessaires à des travaux de rénovation.

A Morcote aussi l'établissement des plans est terminé. Sous les arcades, les premiers travaux de restauration sont en cours; des travaux plus importants suivront en 1963. Le comité a pris l'importante décision de s'occuper aussi de la protection des terrains Pratiquement, la Ligue du patrimoine na- qui séparent le village de la vieille église aide financière substantielle à ses entre- ser la grande route par un tunnel, percé derinsupportable.

seil d'Etat de Fribourg renonçait à la consrestaurés et aménagés en appartements convement menacée aura été un cas unique dans est éloignée et à peu près inhabitée. l'histoire des monuments culturels du pays.

tude des vallées alpestres en stations touristiques.

d'une contenance totale de 5000 lits. Fafler- le « moyen âge ». alp, où les fondateurs du « Heimatschutz » ristique de Fafleralp.

Elle a eu l'occasion de faire valoir ce mêgruériens. La section de Fribourg a deman- d'être entendue à l'avenir. dé à notre conseiller technique, l'architecte

rière le village, sous la montagne, de ma- Max Kopp, de se prononcer sur les plans nière à délivrer les habitants de l'énorme dressés par le professeur Dunkel, de Zurich, circulation qui, actuellement, est devenue et ses effets probables sur le paysage environnant. Son avis a été favorable et a sur-Fribourg. Ç'a été une joie particulière pour pris les « Amis de la Gruyère », qui avaient le « Heimatschutz » d'apprendre que le Con- espéré que l'architecte-conseil du « Heimatschutz » émettrait une opinion diamétraletruction d'un nouveau bâtiment administra- ment opposée. La section de Fribourg nous tif à la rue des Bouchers, et que les anciens a alors demandé, pour nouvel examen, d'enimmeubles menacés, au centre de la vieille voyer sur place une petite commission d'exville, seraient non seulement épargnés, mais perts-architectes de la Ligue. Or, celle-ci est arrivée aux mêmes conclusions que notre fortables. L'heureux tournant s'est produit conseiller technique: il s'agit, certes, d'un lorsqu'une société industrielle s'est déclarée projet très moderniste, mais remarquable du prête à acquérir les maisons et à les trans- point de vue architectural. Une altération former pour y loger ses employés supérieurs. du visage traditionnel de la Gruyère n'est Cette issue d'un combat mené avec passion pas à redouter, vu que Moléson-Village doit pour la défense d'une vieille ville très gra- être édifié dans une partie de la vallée qui

Le problème de l'adaptation de l'architec-Mais les fantaisies des démolisseurs et ture aux régions rurales a d'ailleurs occupé constructeurs ne s'exercent pas seulement au le Comité central sous un autre rapport. Il détriment des vieux bourgs: elles visent aussi s'agissait de prendre position au sujet des à transformer du jour au lendemain la soli- nouvelles constructions agricoles. La discussion a été amorcée dans la Revue, mais il y faudra encore du temps. Une commission C'est par la presse qu'on apprit la nou- d'experts, sous la présidence du président velle, à première vue invraisemblable, du bernois, M. P. Arbenz, s'est mise au travail projet de construction à Fasteralp, tout au et examine si et comment un cachet proprefond du Loetschental, d'un gigantesque cen- ment régional pourra être donné à l'avenir tre de sports d'hiver et d'été, avec des hôtels aux maisons paysannes, sans retomber dans

Parmi les tâches que le nouveau président s'étaient réunis dans la modeste auberge édi- a proposées à notre Ligue pour le proche fiée là-haut, pour pouvoir passer leurs va- avenir - et le Comité central y a souscrit cances dans la paix absolue de la montagne! avec joie - figure un inventaire des monu-Nous nous sommes mis en relation avec les ments et sites historiques d'importance napromoteurs du projet, et avons bien dû cons- tionale à protéger. Ce sera le pendant nétater qu'il était tout à fait sérieux. Si et cessaire de l'inventaire des monuments nadans quelle mesure il sera réalisé, voilà qui turels. Quand ces lignes paraîtront, la grann'apparaît pas encore clairement. La Ligue de commission de ce nouvel inventaire sera du patrimoine, bien entendu, déplore que de formée. Il a été prévu que son président nos jours le tourisme de masse gagne jus- serait l'architecte Hermann von Fischer, de qu'aux vallées les plus reculées; mais elle ne Berne, conservateur cantonal des monuments peut méconnaître non plus que cette métho- historiques. Bien que cet inventaire doive de offre la possibilité d'édifier de nouvelles s'édifier sur des bases différentes et que de stations de toutes pièces, conformément aux grands travaux préparatoires soient déjà conceptions modernes, alors que jusqu'à pré- faits, il sera lui aussi très important et, comsent la plupart des stations pâtissent de de- me l'inventaire des sites naturels, ne prenvoir se développer à partir d'un village dra toute sa valeur pratique que lorsqu'il qu'elles enlaidissent, envahissent et font sera achevé: il sera alors difficile de ne « éclater » de toutes parts. La Ligue peut pas le prendre en considération. Nous espédonc difficilement faire une opposition de rons pouvoir vous donner de bonnes nouprincipe, a priori, au projet de centre tou- velles l'an prochain sur les progrès de cet important travail.

Nous regardons vers l'avenir avec conme point de vue à propos d'un projet ana- fiance et en pleine conscience de la valeur logue et dont elle s'est déjà occupée: la cons- de notre tâche, disons même de notre mistruction d'une nouvelle station de sport en sion. Comme toutes choses, au demeurant, Gruyère, baptisée « Moléson-Village ». Cela la Ligue du patrimoine national doit évoa d'ailleurs suscité une divergence de vues luer, et marcher avec son temps. Ainsi sa momentanée avec une partie de nos amis voix, nous en sommes certains, continuera

(adaptation française de C. B.)